

# **Compte rendu de la séance du vendredi 15 octobre 2021**

## **Ordre du jour:**

1. Point sur les projets DETR 2022
2. Point sur les investissements 2022 : achat de chaises pour salle polyvalente ; achat de tables et bancs extérieurs devant la gare ; plantation d'arbustes à la place des sapins ; changement de 3 fenêtres au gîte d'étape ; installation de panneaux d'information touristique + table d'orientation ; réfection du logement de la Poste
3. Point sur le GR 4
4. Décision modificative
5. Signature de la convention pour la mise à disposition des communes du SIG départemental "Atlas Cantal"
6. Questions diverses

## **Délibérations du conseil:**

### **SIG "atlas.cantal.fr" - SIGNATURE DE LA CONVENTION**

Madame le Maire informe son Conseil Municipal que dans le cadre du programme CyberCantal, le Conseil départemental du Cantal a souhaité mettre à la disposition des communes, des établissements publics de coopération intercommunale et des syndicats mixtes du département, un Système d'Information Géographique (SIG) performant, exploitable par internet. Il s'agit d'un outil de consultation, de gestion et d'exploitation de données géographiques.

Ces bases de données sont mises à la disposition des collectivités gratuitement afin qu'elles puissent disposer d'un outil pour mieux connaître leur territoire, son évolution et les aider à la décision.

Dans ce contexte, une convention définissant les modalités de mise à disposition doit être conclue avec chaque bénéficiaire. Un projet vous est soumis en annexe.

Madame le Maire propose à l'Assemblée de participer à ce projet.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres présents :

\* ACCEPTE de participer au projet « SIG atlas.cantal.fr »

\* AUTORISE Madame le Maire à signer la convention de mise à disposition à titre gratuit d'un Système d'Information Géographique exploitable par un navigateur Internet avec le Conseil départemental du Cantal

### **FONDS DE CONCOURS PATRIMOINE - DEMANDE DE SUBVENTION**

Dans le cadre du développement touristique de la commune, Madame le Maire expose à l'assemblée le projet d'implantation d'informations touristiques par le biais de panneaux bois et de tables d'orientation. Mais également de tables de pique nique situées sur des sites panoramiques. L'ensemble de l'opération s'élèverait à 10 248,61 € hors taxes. Madame le Maire présente aux membres de l'assemblée les deux devis suivants :

- PIC BOIS (panneaux et tables d'orientation) :	8 004,61 €
- COMAT & VALCO (tables de pique nique) :	2 244,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>10 248,61 €</b>

Au titre du "Fonds de concours Patrimoine", il conviendrait de déposer un dossier de subvention auprès de la Communauté de Communes du Pays Gentiane. Le plan de financement serait le suivant :

- Fonds Concours Patrimoine (50 %) :	5 124,30 €
- Autofinancement :	5 124,30 €
<b>TOTAL</b>	<b>10 248,60 €</b>

L'implantation de ces supports auront lieu au printemps 2022.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres présents :

- \* VALIDE le projet de développement touristique comme présenté ci-dessus
- \* VALIDE le plan de financement
- \* SOLLICITE une subvention au titre du Fonds de concours Patrimoine de